

Catégorie A
CAPN n°4 du 2 octobre 2015

Examen des candidatures d'inspecteurs pour recrutement hors métropole

L'examen des candidatures des inspecteurs sur des emplois hors métropole s'est tenue sous la présidence de M. Pintard, lors de la CAPN du 2 octobre 2015.

58 inspecteurs des Finances Publiques avaient fait acte de candidature pour les 6 postes proposés.

Adjoint – TAF Sénégal
Adjoint – TAF Tunisie
Chef de poste – Très. LA FOA – N ^{elle} Calédonie
Adjoint – Très. Province Nord – N ^{elle} Calédonie
Service Dépense – DFiP Polynésie Française
Chargé du Recouvrement Impôt – Saint Martin

Après la lecture des déclarations liminaires, le nouveau chef de bureau a renvoyé les Organisations Syndicales vers les instances supérieures pour ce qui concernait les questions de politique générale, notamment le sujet du PPCR.

Répondant à la constatation de FO sur la baisse des effectifs du bureau RH1C, le chef de bureau l'a expliqué par la mutualisation des équipes: la gestion des dossiers hors métropoles sera désormais intégré dans le service des mutations.

Sur les questions concernant le recrutement au profil, le président a répondu que les contraintes en matière de formation ne permettaient pas un recrutement à l'ancienneté.

Les cadres doivent être opérationnels immédiatement au sein des Trésorerie auprès

des Ambassades de France (TAF) puisqu'ils n'ont pas le temps de s'y former.

Au sein des Communautés d'Outre-Mer (COM), les conditions de recrutement sont identiques, car les collaborateurs sont des fonctionnaires CEAPF (Corps de l'État pour l'Administration de la Polynésie Française) qui n'ont pas la même formation que les cadres métropolitains.

Si un recrutement très en amont est réalisé pour les agents de catégorie B et C, ce n'est pas envisageable pour les Inspecteurs, compte tenu du trop court délai.

Nous avons également rappelé que les inspecteurs qui candidataient se posaient beaucoup de questions lors de la publication du projet, mais le chef de bureau, tout en comprenant leurs inquiétudes, a souligné qu'il fallait attendre la fin de la CAP avant de communiquer les résultats.

À la question posée par FO sur les règles de mutation dans les DOM, le chef de bureau a répondu qu'on nous devait des précisions qui nous seront apportées ultérieurement par le bureau RH-2 qui détient les réponses.

Concernant le recrutement HM d'une majorité de collègues issus de la filière gestion publique, le Président a précisé que c'était la nature des postes à pourvoir qui justifiait que c'était surtout des inspecteurs exerçant des missions de Gestion publique qui étaient recrutés cette fois.